



Ecole La Villeneuve  
6 rue de la Villeneuve  
78 970 Mézières sur Seine

## COMPTE RENDU du CONSEIL D'ECOLE du 07/11/17

### **Personnes présentes:**

enseignants: mesdames Masson, Thelliez, Cambon et messieurs Cambon, Dauzet

ATSEM: Mmes Bichot, Varlet

parents d'élèves élus: mesdames Trochet, Berthelot, Hugues, Granday

### **Personnes excusées:**

Monsieur Chérel (IEN), M. Thiebault (psychologue scolaire), Mme Baurain (maître E), M. Hénin, Mme Vigneron, Mme Lallement, M. Fastré, Mme Perret

### **1. Elections au conseil d'école**

Cette année, il n'y avait qu'une liste. Le taux de participation a été de 50%: 6 sièges ont donc été attribués à l'APEIV. L'an dernier la participation était de 66,1%.

Nous aimerions que l'an prochain, la tenue d'un bureau de vote à l'école ne soit plus obligatoire (3 personnes ont voté à l'école.) et que le vote par correspondance devienne le seul moyen de vote.

### **2. Règlement intérieur de l'école**

Lu et approuvé à l'unanimité, il sera effectif à compter du 14/11/17.

Distribué et collé dans chaque cahier de liaison, il devra être signé par les familles.

### **3. Rentrée scolaire**

Maternelle: le numéro de téléphone a changé: 01 30 95 20 48.

155 élèves sont scolarisés et répartis en: PS/MS (23) avec Mme Masson, PS/GS (24) avec Mme Thelliez, CP (21) avec Mmes Cambon/Vigneron, CE1 (29) avec M. Hénin, CE2/CM1 (29) avec M. Cambon, CE2/CM2 (29) avec M. Dauzet.

L'enseignement d'anglais est assuré du CP au CM2 par M. Dauzet, M. Cambon et Mme Vigneron. Cet enseignement s'inscrit dans le cadre européen des langues: niveau A1 à atteindre à la fin de la scolarité en primaire.

Evolution des effectifs: la dernière semaine de novembre, les directeurs doivent faire une prévision d'effectifs pour la rentrée 2017.

Comme chaque année, une enquête, auprès des familles et des nourrices, sera distribuée la semaine prochaine afin d'avoir des prévisions d'effectifs les plus fiables possibles. Merci aux familles d'y répondre.

L'an prochain, en élémentaire nous serons encore en limite d'ouverture. Toutes les classes seront en cours double avec un effectif d'au moins 27 élèves.

Cette évolution sera à suivre en fonction du programme de constructions de notre quartier.

Deux TNI ont été installés cet été dans la classe de M. Cambon et dans celle de Mme Cambon.

La subvention pour l'achat de fournitures scolaires, livres, ... versée par la mairie est de 48€

par élève en élémentaire et de 43€ par élève en maternelle. Cette subvention permet de subvenir à tous nos besoins de fonctionnement et de ne demander aux familles qu'une liste de fournitures minimale.

La kermesse du 23 septembre a rencontré un franc succès. Merci aux parents qui ont participé à son organisation et qui ont tenu les stands. Sans eux, pas de kermesse! Nous regrettons cependant que des parents inscrits à la tenue d'un stand ne se soient pas présentés!!!

La kermesse a dégagé un bénéfice de 620 € que nous utiliserons pour acheter du matériel pour les ateliers récréatifs (dessin, abonnement bibliothèque, livres, ballons, échasses, ...) et des jeux pour les maternelles en complément de la subvention versée par la mairie pour Noël.

#### **4. PPMS**

Chaque année, le PPMS est actualisé.

Jeudi 12 octobre un exercice du type « intrusion » a eu lieu. Il s'est déroulé sur le mode « se cacher » et les élèves devaient donc être silencieux.

Dans le cadre d'une intrusion, la mairie a investi dans une alarme spécifique: une sirène sur le bâtiment et un bip pour chaque classe. Ce signal se différencie de ceux utilisés lors des autres exercices (PPMS tempête, produits toxiques, ..., exercices incendie).

La transmission des informations concernant les effectifs participant à l'exercice pose toujours problème. Mais les élèves ont bien intégré le principe de cet exercice.

#### **5. Organisation de l'APC au sein de l'école**

Trente élèves ont été proposés à l'APC (aide personnalisée complémentaire),

Les heures d'APC se répartissent sur trois grands domaines: aide aux élèves rencontrant des difficultés dans les apprentissages, aide au travail personnel, mise en œuvre d'une activité en lien avec le projet d'école.

Cette aide peut avoir lieu le soir de 16h30 à 17h30 ou le midi de 12h45 à 13h15.

C'est le conseil des maîtres qui propose et organise cette aide en groupes de besoins. Les familles sont libres d'accepter ou non cette aide.

#### **6. RASED / Médecine scolaire**

Monsieur Thiébault, psychologue scolaire, intervient sur notre école à la demande des enseignants ou des parents. Les parents peuvent contacter directement le réseau au 01 31 91 14 65 et laisser leur message sur le répondeur.

En début d'année, Mme Baurain, maîtresse spécialisée, est intervenue trois fois sur la classe de CP en rédaction.

Pour les PAI, toutes les demandes doivent passer par le CMS des Mureaux qui transmet, après, à l'école, les différents documents. En cas de doute, s'adresser à la directrice qui vous guidera vers le bon interlocuteur.

Les élèves de PS ont pu bénéficier d'un dépistage visuel organisé par le conseil général.

Une AVS intervient sur l'école auprès de 2 élèves. Les AVS ont un rôle à part entière dans l'accompagnement des élèves à besoins spécifiques et facilitent la gestion d'une classe.

#### **7. Rencontres et communication avec les parents**

Une réunion d'informations a eu lieu en septembre dans toutes les classes. Dans la mesure du possible, nous essayons d'éviter les chevauchements entre les différentes réunions.

Chaque famille peut prendre rendez-vous avec l'enseignant de son enfant durant l'année scolaire.

Au cours de l'année scolaire, le livret scolaire de votre enfant vous sera remis deux fois en élémentaire et en maternelle (dont une remise en mains propres lors de la journée portes ouvertes qui aura lieu le vendredi 29 juin 2017)..

En élémentaire, le livret scolaire unique numérique n'est pas encore consultable en ligne par les familles. C'est donc sa version papier qui vous sera remise.  
Ce livret complète les cahiers et les évaluations qui vous sont transmis tout au long de l'année.

## **7. Projets**

Les CP et les CE2/CM2 vont à la piscine depuis la rentrée. La dernière séance aura lieu le mardi 5 décembre. Cette activité est entièrement financée par la mairie.

Les élèves de PS/GS bénéficieront de l'expérience d'un musicien de l'école nationale de musique de Mantes-la-Jolie lors de trois séances de « musique et expression corporelle » qui auront lieu les 7, 14 et 21 novembre 2017.

Les enseignants de l'école préparent un projet « arts et EPS » sur le thème du cirque qui donnera lieu à des activités tout au long de l'année. Une spectacle conclura ce travail. Il sera présenté aux familles le vendredi 15 juin 2017 à la salle des fêtes de Mézières de 19h00 à 21h00.

Dans le cadre des Francos, les élèves de maternelle et d'élémentaire iront voir un spectacle. Les dates vous seront communiquées ultérieurement.

## **8. Services périscolaires**

Les procédures d'inscription et de désinscription sont évoquées. Les parents d'élèves insistent sur le manque de souplesse et sur la difficulté d'obtenir systématiquement un justificatif de son employeur.

Côté mairie, le bilan reste malgré tout largement positif quant à cette nouvelle organisation, même si quelques contraintes subsistent.

Il est toujours possible de se désinscrire à J-3 avec un justificatif. Ce dernier est obligatoire pour limiter les abus. En cas de problèmes, s'adresser en mairie où chaque demande sera examinée.

## **9. Date du prochain conseil d'école**

Le prochain conseil d'école se réunira le lundi 5 février 2018 à 18h00.

Mézières le 13/11/17